

POLITIQUE ENVIRONNEMENT

NOTRE AMBITION



Proposer un environnement de travail sûr et motivant



Mettre le Client au cœur de nos priorités quotidiennes



Être au niveau des meilleurs en termes de performance



Faire de l'usine du Mans le leader du châssis au cœur de la stratégie Renault Group.

Cette ambition s'inscrit dans un contexte où les exigences sont de plus en plus élevées, et l'environnement technologique et réglementaire en perpétuelle évolution.

NOS OBJECTIFS ENVIRONNEMENT

En cohérence avec la politique environnementale de Renault Group, le site de Renault Le Mans s'engage à :

- Prévenir et réduire en continu l'empreinte environnementale et les impacts sanitaires de nos activités, tout en contribuant à la compétitivité du Groupe Renault et à la protection de ses actifs matériels et immatériels par :
 - ✓ La maîtrise des consommations **énergétiques et des émissions atmosphériques**
 - ✓ L'utilisation au juste nécessaire des **matières premières**
 - ✓ La réduction à la source et la maximisation de la valorisation des **déchets**
 - ✓ La prévention de la contamination des **sols et eaux souterraines**
 - ✓ La maîtrise des **consommations d'eau** et des **rejets dans le milieu aquatique**
 - ✓ La prévention des **pollutions accidentelles**
 - ✓ La maîtrise des **nuisances sonores et olfactives**
 - ✓ La maîtrise du **risque chimique**
- Mettre en œuvre un Système de Management environnemental certifié ISO 14001, en vue d'assurer l'amélioration continue des performances environnementales et de se conformer aux réglementations et aux engagements volontaires du Groupe Renault.
- Sensibiliser / Former ses collaborateurs aux enjeux environnementaux et communiquer sur ses performances.

Afin d'atteindre ces objectifs, Renault Le Mans définit chaque année son **Programme Environnemental** et les moyens associés, en cohérence avec son Schéma Directeur et ses aspects environnementaux significatifs.

POLITIQUE ENVIRONNEMENT DE RENAULT GROUP

- Prévenir et réduire en continu l'empreinte environnementale et les impacts sanitaires de nos produits, services et activités, en intégrant les principes de l'analyse du cycle de vie et de l'économie circulaire.
- Contribuer activement à la compétitivité du groupe Renault à la protection de ses actifs matériels et immatériels.
- Mettre en œuvre le management environnemental sur l'ensemble du group Renault et de sa chaîne de valeur, en vue d'assurer le progrès continu et de se conformer aux réglementations et aux engagements volontaires.

Les domaines d'action prioritaires sont :

1. Changement climatique & efficacité énergétique.
2. Ressources & économie circulaire compétitive.
3. Santé & écosystèmes.
4. Services et systèmes de mobilité innovants
5. Management environnemental & transparence et responsabilité de la communication et du dialogue avec les parties prenantes.

NOTRE ENGAGEMENT

« Je m'engage personnellement ainsi que l'ensemble du Comité de Direction, à mettre en œuvre cette politique et demande à l'ensemble des collaborateurs d'en appliquer les principes pour garantir la qualité et la conformité de nos organes. »

Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants.

Antoine de Saint-Exupéry

Le Mans, le 04 Mars 2022
Christophe CLÉMENT
Directeur de Renault Group Le Mans